

DEC121913INSHS

Décision portant nomination de M .Franck LECOQ aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8568 intitulée *Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED)*

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 10A004DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8568 intitulée Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) et nommant M. Franck LECOQ directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de Laboratoire;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Franck LECOQ, Ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et des forêts, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2012, en remplacement de M Jean Charles HOURCADE, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand

Décision DEC121647DR03 portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention quinquennale 2009-2013 conclue avec le Muséum national d'histoire naturelle le 24 mai 2011, portant création de l'unité mixte de recherche n° 7194 ;

Vu la décision n° DEC08A012DSI du 19 décembre 2008 portant création de l'unité de recherche n° 7194, intitulée « Histoire naturelle de l'Homme préhistorique » et dirigée par M. Christophe FALGUERES ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 12 janvier 2012 ;

Considérant que M. Simon PUAUD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 7 au 9 novembre 2011, et les 1, 2, et 5 décembre 2011 ;

DECIDE :

Article 1 : M. Simon PUAUD, IE au CNRS, est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS n° 7194, à compter du 12 janvier 2012.

M. Simon PUAUD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Simon PUAUD est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 mai 2012
Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

